

Paris le 30 avril 2020,

Monsieur Olivier VERAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 S

Objet : sérologies Covid-19 réalisées au mépris des recommandations des instances et sociétés savantes

Monsieur le Ministre,

Ce courrier pour vous faire part de notre désarroi et de notre dépit face au comportement de groupements de laboratoires et de biologistes qui n'hésitent pas à se servir de la crise sanitaire à leur profit, au mépris des recommandations concernant l'utilisation des tests biologiques, émanant des instances représentatives que sont la HAS, la Commission Nationale de Biologie Médicale, le CNP de Biologie médicale et des sociétés savantes comme la SFM ou les experts scientifiques du réseau SARS-COV2 de l'APHP.

Que penser en effet de ces professionnels de santé qui proposent *larga manu*, depuis plusieurs semaines, des tests de sérologie Covid-19 avec facturation et rendu de résultats, alors qu'aucun de ces tests n'a encore pour l'heure été validé par le CNR ? Que penser de ces gens qui se mettent quotidiennement en avant dans les médias mais dédaignent les recommandations scientifiques quand ce ne sont pas celles de vos propres services ?

Pire, les conclusions interprétatives de ces examens de biologie médicale, présentés comme tels mais qui n'en sont pas puisqu'il s'agit de TROD, laissent pantois car souvent totalement inexploitables quand au statut infectieux des patients testés. Contrairement aux demandes de la DGS et des ARS, ces tests dits « TROD » sont notamment pratiqués par ces laboratoires pour les dépistages Covid-19 dans les EHPAD, préférentiellement à la recherche du virus par RT-PCR. Plus simples à réaliser, plus rapides, seul paraît compter *in fine* le nombre de tests pratiqués et vendus ! Pour quelle qualité de résultats et d'information médicale ?

Rien n'arrête plus les dirigeants de ces groupements pour renforcer leur position dominante et la marchandisation de la biologie médicale, c'est la loi du plus fort qui doit s'imposer ! Sera-ce l'avenir de la Biologie Médicale en France ?

Monsieur le Ministre, nous savons combien votre fibre personnelle pour l'Hôpital Public est forte et sincère. A l'heure du déconfinement, il devient urgent qu'une communication grand public sur ces tests soit réalisée, que des règles d'utilisation soient publiées et que les laboratoires ne les respectant pas soient sanctionnés. Nous sommes, biologistes des hôpitaux et internes en biologie médicale, des professionnels respectueux de la déontologie, des règles et des bonnes pratiques et vous savez pouvoir compter sur notre engagement à votre service et à celui de la santé de nos concitoyens.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien nous accorder, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre très haute considération et à notre profond respect.

Dr. Xavier PALETTE  
Président du SNBH

Pr. Jean-Gérard GOBERT  
Président du FNSPBHU

Pr. Jean-Paul FEUGEAS  
Président du SNMBCHU

Dr. Aurélie TRUFFOT  
Présidente FNSIP-BM

